

Compte-Rendu du Conseil d'École
du jeudi 16 juin 2016

Étaient présents:

Les enseignants:

Mme Dupré Mélanie (PS-MS) – M. Sébastien Chamfroy (GS-CP)
Mme Chowaniec Clothilde (CE1-CE2) – Mme Aurore Sicre (CM1-CM2)

Pour les municipalités:

- Fontaine: M. Papinaud (Maire), Mme Besançon, M. Gallego, M. Dieudonné
- Voisines: Mme Grégoire (Maire), M. Ganet

Les parents délégués:

Mme Barbey, Mme Thomas, Mme Faragasso, Mme Saunier
Mme Meunier, Mme Andrieu-Evesque

Étaient excusés: Mme Tessier, Inspectrice de la circonscription Sens I
Mme Moyon,
M. Caffelaire

Début du conseil d'école: 18h00

Changement d'équipe pédagogique

M. Chamfroy informe le conseil qu'il quittera l'école à la fin de cette année scolaire et que son poste n'est pas pourvu à ce jour. Une nomination sur le poste de direction devrait avoir lieu début juillet.

Mme Chowaniec informe aussi qu'elle reprendra l'année prochaine à temps partiel à 80% et qu'un(e) autre enseignant(e) non connu(e) à ce jour complétera celui-ci pour une journée.

Inscriptions et prévisions d'effectifs pour l'année 2016/2017

Les inscriptions ont eu lieu le samedi 28 mai avec M. Papinaud.
9 futurs PS sont déjà inscrits. Un rappel aux parents concernés de Fontaine (au nombre de 3) a été envoyé. Les parents d'un enfant de Voisines n'ont pas non plus effectué les démarches.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9	13	11	6+1	12	10	14+1	7
22		18		22		22	
40				44			
84							

Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS)

Mr Chamfroy explique qu'un exercice a été réalisé le 27 mai en présence de l'adjudant chef Stéphane Verse, référent sûreté. Celui-ci avait été préparé en amont à travers des jeux axés sur les déplacements sans bousculades et sans cris ainsi que sur le rapprochement vers un adulte connu. La veille, un exercice concluant de montée au local de confinement avait été réalisé avec M. Papinaud.

L'exercice s'est parfaitement déroulé: les élèves ont évacué dans le calme, notamment dans la montée d'escalier, et se sont très bien installés dans le lieu de confinement.

Bien que non avertis, ils ont parfaitement réagi en gardant calme et silence lorsque le gendarme a frappé fortement à la porte en signe d'intrusion avant de s'identifier clairement quelques minutes après.

Celui-ci s'est achevé par un temps où les élèves ont pu échanger avec lui.

Un compte-rendu a été réalisé par M. Verse. Il préconise l'achat de corne de brume à gaz (type supporter) et valide la pose des brise-vues.

Cette pose de brise-vues pose un problème de visibilité de la personne au portail qui aurait sonné. Le gendarme conseille, comme dans d'autres écoles, la pose d'une affiche sur le portail avec le téléphone de l'école afin que toute personne appelle pour s'identifier afin d'entrer.

Au même titre que les exercices incendies, ces exercices auront lieu chaque année.

Sur Voisines, les élèves ont poursuivi leur réflexion sur les comportements à avoir lors de différents risques majeurs. Un conte a été écrit et sera diffusé dans la grenouille et sur les sites internet des communes.

Bilan des sorties; projets et cycles « piscine » futurs

École de Fontaine:

Les deux classes sont allées en sortie scolaire le vendredi 20 mai. Les GS-CP ont participé à un atelier « Théâtre d'improvisation » le matin et à un atelier « 5 sens » l'après-midi au jardin botanique de Marnay/Seine. Les PS-MS ont participé à un atelier « Pays'art » au jardin botanique puis à un atelier « Sculptons » au Centre d'Art Contemporain.

La rencontre intergénérationnelle avec le club de la Gaillarde a eu lieu l'après-midi du mardi 7 juin. Les enfants ont présenté leurs danses, leurs poésies, leur chanson avant de se voir offrir un goûter par l'association.

La « grande lessive », sur le thème de « la Chine », aura lieu le mardi 28 juin: toutes les productions en Arts Visuels des élèves seront exposées dans la cour de récréation. Selon les conditions climatiques, elle pourra être reportée.

École de Voisines:

Le 25 mai, les élèves ont participé à une sortie « Orientation » à St Martin du Tertre.
La dernière sortie musée des CM a eu lieu le 27 mai. Ce même jour, les CE ont vu un spectacle de danse contemporaine à Béon proposé par des élèves de collège.

La sortie scolaire de fin d'année aura lieu le lundi 4 juillet à Guédelon pour laquelle les enseignantes de Voisines déplorent déjà des absences.

La « grande lessive » aura lieu le vendredi 1er juillet à partir de 17h dans la cour de l'école de Voisines.

Projets futurs pour l'année scolaire 2016-2017:

Pour les plannings de piscine, une réunion aura lieu le jeudi 23 juin pour confirmer leur reconduction.

L'école de Voisines reconduira sa participation aux sorties sportives (cross, orientation,...)

Des projets de classes découvertes sont envisagés:

- classe « cirque » pour les CE1-CE2
- classe de neige ou sinon classe « cirque » pour les CM1-CM2

Les municipalités sont interrogées sur leurs subventions éventuelles à ces classes de découvertes.
Des devis estimatifs pour la classe de neige et la classe cirque sont présentés.

La municipalité de Voisines devrait participer avec une subvention globale à hauteur de celles des années précédentes.

La municipalité de Fontaine donnera sa décision après leur conseil municipal prochain.

Une réponse rapide est attendue afin d'engager ou non ces projets.

Nouvelles Activités Périscolaires

Mme Besançon rapporte le déroulement de la soirée « exposition » qui a eu lieu le vendredi 10 juin en présence de nombreux parents. Le thème de cette année était « le Japon ». Les animatrices avaient affiché les productions des élèves et une démonstration de Sumo a été faite par les élèves participant aux NAP. Un verre de l'amitié a été offert avec des gâteaux préparés par les enfants et des boissons d'inspiration japonaise.

Pour Voisines, l'idée d'une exposition les années futures est retenue.

Kermesse

Seules 7 personnes étaient présentes à la réunion d'organisation avec seulement 1 parent de PS et d'autres parents dont les enfants quitteront l'école.

Le constat est fait du manque d'investissement des parents.
La Kermesse finance une bonne partie des sorties et classe de découverte.

Si les parents n'en prennent pas conscience, la Kermesse disparaîtra et des projets de classes importants ne pourront pas aboutir, au détriment des enfants.

Certaines mairies ont pu annuler leur Kermesse. Des responsabilités d'organisation et de sécurité sont engagées. Si celle de l'organisation relève de la coopérative scolaire, la mairie de Voisines a pris la responsabilité de la sécurité de celle-ci et a contacté la gendarmerie. Une relance lui sera faite.

La question du lieu de son déroulement cette année se pose: le terrain où se déroule habituellement la kermesse est et sera inondé. Les toilettes de la salle des fêtes sont inutilisables.
La mairie de Voisines va rapidement demander au Grand Béon si leur structure peut l'accueillir. Sinon celle-ci pourrait avoir lieu à l'école et sur son parking. En cas de mauvais temps, elle pourrait se dérouler dans la salle des fêtes sous réserve d'une location de sanisettes.

Bilans des coopératives

Pour Voisines: 1602,22 € (La sortie à Guédelon reste à payer.)

Il devrait rester environ 1000 € pour démarrer la nouvelle année. (hors bénéfice kermesse)

Pour Fontaine: 278,54 €

L'achat des jeux de Kermesse est déduit et la vente de clés USB contenant les activités sur l'année des élèves devrait permettre de redémarrer l'année avec un minimum de 450 € environ (hors bénéfice kermesse)

Dates des remises de livres de fin d'année

Pour Fontaine: le vendredi 1er juillet à 10h en présence de membres des 2 municipalités.

Pour Voisines: le mardi 28 juin à 14h en présence de membres des 2 municipalités.

Questions émises:

- bilan du nouvel arrêt de bus devant l'école de Fontaine
- M. Chamfroy tire un bilan positif de ce nouvel arrêt. Les montées/descentes sont réalisées en toute sécurité et l'accès clair à l'école pour les élèves de Fontaine est préservé.
- M. Papinaud regrette l'indiscipline de certains parents qui continuent à se garer devant l'école.

Mme Sicre signale que les problèmes de sécurité aux abords de l'école de Voisines existent et augmentent en raison des comportements irrespectueux de certains parents qui parfois mettent en danger leurs enfants.

Elle rappelle l'existence du parking et demande à ce que les parents se garent plus loin si celui-ci est plein.

L'intervention des gendarmes est envisagée afin de verbaliser les parents contrevenants puisqu'elle semble être la solution pour les responsabiliser.

Madame Grégoire intervient pour informer des difficultés de la municipalité de Voisines pour gérer la réservation des repas de cantine. Certains parents se permettent des annulations/réservations tardives.

Elle annonce que le règlement sera appliqué avec beaucoup plus de rigueur l'année prochaine. Il apparaît néanmoins que les modalités d'inscription à la cantine de Voisines demandent réflexion: l'idée de la mise en place d'un cahier individuel ' NAP et cantine ' est révoqué afin que les parents s'adressent directement au personnel concerné et puisque les enseignants ne veulent plus être des intermédiaires.

Mme Meunier propose que le personnel et la municipalité de Voisines rencontrent Charline, qui gère les réservations pour Fontaine, afin qu'elle leur explique concrètement son organisation qui fonctionne bien. L'idée est retenue.

- transmission des dates de sorties scolaires
- M. Chamfroy explique que la communication des dates de sorties ne peut se faire qu'après avoir eu l'assurance d'un certain nombre d'éléments (date, ateliers possibles, transports acceptés,...)

Les enseignants comprennent que certains parents aient des difficultés à se rendre disponibles pour des raisons professionnelles mais assurent qu'ils communiquent celles-ci au plus tôt.

Mme Meunier fait remarquer qu'il n'y a pas que les sorties scolaires exceptionnelles qui demandent des parents accompagnateurs, comme le cycle piscine par exemple, et souligne là aussi le manque de participation des parents qui comme le précise M. Chamfroy pourraient accompagner ne serait-ce que pour 1 ou 2 séances ces sorties régulières.

Certains séances pourraient être annulées si le taux d'encadrement n'était pas atteint.

Mme Thomas propose l'idée que des personnes retraitées ou disponibles de la commune participent à l'accompagnement de ces sorties.

Cette idée est envisageable à titre exceptionnel mais ne pourra jamais se substituer à l'engagement des parents d'autant que certaines activités demandent un agrément.

- ouverture des portes de l'école de Voisines

Des parents se plaignent de retard pour l'ouverture des portes de l'école de Voisines. Mme Sicre remarque que d'autres au contraire arrivent en retard à l'école. Dans l'intérêt de tous, une synchronisation semble nécessaire.

- actions menées par les enseignants et les municipalités pour gérer un élève perturbateur

M. Chamfroy explique qu'il a résumé les questions sur ce sujet de Mme Thomas, lesquelles portaient sur les trois temps de l'école à savoir: le transport scolaire, le temps scolaire et les NAP.

Mme Thomas explique que son fils a pu être victime de violences verbales (vulgarités) et physiques lors des NAP de la part d'un élève. Mme Thomas constate et souligne que, sans nommé le nom de l'enfant, plusieurs personnes présentes au conseil ont connaissance de l'élève perturbateur. Concernant les vulgarités prononcées dans le bus, Mr Papinaud doit rencontrer les parents de l'enfant perturbateur. Elle questionne les membres du conseil sur les réponses apportées devant de tels comportements.

Dans un discours qu'ils souhaitent général, les enseignants, attentifs à ces situations, soucieux de ne stigmatiser aucun élève en l'absence de toutes les parties concernées, s'offusquent par la voix de Mme Sicre de la question de Mme Thomas sur l'existence d'une réaction dans ce genre de situation et répondent que, pour ce qui concerne le temps scolaire, il est bien évident qu'aucun fait de violence, verbale ou physique, dont ils ont connaissance n'est laissé sans réponse ni avertissement. Ils sont amenés à rencontrer les parents des enfants auteurs de mauvais comportements.

Les maires des 2 communes sont eux-aussi amenés à rencontrer les parents des élèves perturbateurs pour les faits constatés lors du transport, de la cantine et des NAP.

Les questions du difficile recrutement du personnel, de leurs compétences et de leurs formations sont évoquées. Les enseignants rappellent que des enfants qui participent à une activité avec un adulte sont moins agités que des élèves laissés en jeu libre.

Mme Sicre explique aussi qu'un élève perturbateur peut aussi servir de prétexte à d'autres élèves et devenir trop rapidement coupable. En cela, chaque adulte concerné doit savoir apprécier de manière juste la situation.

Les parents peuvent inviter leurs enfants à éviter leur camarade dont ils se sentiraient victimes du comportement.

Aussi, M. Chamfroy dit que les solutions doivent d'abord passer par le dialogue entre les personnes concernées en passant par une médiation.

Les représentants de parents d'élèves ou les membres des municipalités non concernés peuvent jouer le rôle de médiateurs objectifs.

L'idée du cahier individuel ' NAP et cantine ' pourrait permettre au personnel communal de signaler immédiatement aux parents des problèmes de comportement de leur enfant afin qu'ils en aient connaissance. Celui-ci permettrait de suivre l'évolution, d'être un élément dans l'argumentation lors de rendez-vous.

